

# !!!! NON à une centrale 'TGV' pour Visé !!!!

La société 'SPE', producteur d'énergie pour Luminus, principal concurrent d'Electrabel sur le marché wallon de l'électricité, a annoncé un projet de construction d'une centrale 'TGV' (Turbine Gaz Vapeur) à Visé.



Simulation centrale TGV, Navagne

Le site choisi par la société d'intérêts privés est celui de Navagne, sur les bords de Meuse, à quelques encablures du centre ville commerçant.

Le site industriel, d'une capacité de 900 Mégawatts (double du site de Seraing), sera notamment composé, **si le projet est approuvé** par les instances politiques régionales, d'une **colonne d'extraction des vapeurs qui culminera, selon une première version du projet, à 125 mètres de hauteur** (35 mètres plus haut que celle de Seraing!).

Se référant au plan d'aménagement du territoire qui stipule que la hauteur maximale des bâtiments **ne doit en aucun cas dépasser 30 mètres**, le conseil communal de Visé **s'est déjà fermement opposé à la construction d'une tour** de refroidissement.

La 'SPE' tentera sans nul doute d'obtenir **des dérogations** auprès du ministère wallon compétent en qualité de société privée d'intérêt public. Selon toute vraisemblance, des plans préalables prévoiraient d'ores-et-déjà **un abaissement de la colonne à 90 mètres afin de négocier l'obtention du permis de bâtir**.

L'objectif de la SPE est de débiter les travaux fin 2008 après l'obtention des accords nécessaires, sur base d'une **analyse d'incidence à propos de laquelle la population est invitée à s'exprimer**.

## Un impact environnemental inacceptable pour Visé et sa région.

Des simulations réalisées (photo ci-dessus) lors d'une étude préalable établissent clairement l'impact environnemental d'un tel projet pour le Grand-Visé ainsi que les communes avoisinantes.

Au delà de l'incidence écologique évidente du fait de **l'émission massive de gaz à effet de serre/CO2 sur la région** (achat de quotas), il est **choquant et inadmissible de constater l'impuissance des pouvoirs publics** face aux règles définies pour la libéralisation des marchés européens de l'énergie.

**Des alternatives en faveur des énergies renouvelables existent !** Il est dès lors **inconcevable** de ne pas les considérer en tout premier lieu dans le cadre du projet et de les exclure sur base du seul rendement économique.

La stratégie de communication de la SPE exprime à elle-seule le peu de crédit apporté à l'effort d'information publique. Est-il encore à préciser que Luminus a été noté avant dernière par 'Greenpeace' sur le terrain du développement durable ? Et qu'en sera-t-il de la note des générations futures sur nos actions et prises de conscience?

**C'est à notre devoir de citoyen qu'il appartient aujourd'hui de se faire entendre et d'exiger des alternatives viables pour notre cadre de vie et celui des générations futures.**

**La population est appelée à émettre, pour le 31 août au plus tard, ses observations quant à la réalisation de l'étude d'incidence en les adressant par écrit au collège communal de la commune de Visé (rue des Récollets, 1 4600) et en copie au demandeur de permis 'SPE' (boulevard du Régent, 47 à 1000 Bruxelles).**

Un point d'information sur le projet 'TGV' sera établi le 22 Juillet sur les bords de Meuse à l'endroit même où la SPE vous informe par 'AVIS' public. Une pétition contre le projet sera disponible.